

très grand optimisme à cet égard. De même on peut avoir une balance des paiements viable en ayant un fort déficit au compte courant et une forte entrée de capital pour le contrebalancer ou, au contraire, en ayant un surplus au compte courant et une sortie de capital équivalente. On peut aussi avoir une balance des paiements viable dans des conditions de taux de change fixe ou de taux de change fluctuant. Chacun de ces ensembles de circonstances a des implications très différentes du point de vue du rythme des investissements, de la capacité concurrentielle à l'échelle internationale du commerce, de la propriété étrangère. Il y a donc des choix à faire. De plus, il serait utile de connaître mieux que maintenant quelle est l'incidence (positive ou négative) des entreprises multinationales sur la balance des paiements du Canada. On y voit le plus souvent une zone d'harmonie entre firme plurinationale et pays d'accueil mais nous avons vu dans la première partie que le résultat net n'est pas aussi évident qu'on le croit parfois. On peut obtenir l'accès à des marchés étrangers moyennant des concessions en échange. Il y a cependant toute une série de choix à faire quant aux secteurs qu'on décidera de ne plus protéger ou de protéger moins en échange de cet accès aux marchés étrangers. De plus, il y a lieu de s'assurer, comme nous l'avons vu plus tôt, que les entreprises étrangères au Canada s'efforceront bien de profiter des occasions d'exportation qui leur seront ainsi offertes si l'on veut éviter que le sacrifice consenti ne l'ait pas été inutilement. Quant à l'utilisation efficace des ressources canadiennes, on peut se demander par référence à quel critère jugera-t-on de l'efficacité? Elle implique certainement une relation avec les objectifs que l'on cherche à atteindre. Par exemple, une exportation de ressources naturelles canadiennes en échange d'une importation de produits manufacturés de l'étranger n'apparaîtra pas également efficace